Activité régionale en Alsace

Brigitte Bénévent, William Markson, Françoise Coret, Jacques Louys

Compte rendu de la réunion régionale AFPEP-SNPP
du Samedi le 26 avril 2008 à STRASBOURG

Sont présents à cette rencontre : *William Markson, Jacques Louys, Bertrand Piret, Christine Gully-Schmit, Romain Chepfer, Françoise Coret, Marie-Hélène Bouché, Anne Benni, Sylvie Riu, Jean-Georges Antoni, Brigitte Bénévent.*

Absents excusés : *Paul Hoffmann, Chantal Loescher, Jean-Claude Meyer, Véronique Helmlinger-Rauner, Maurice Lauer, Guy Flecher, Paule Gauthier-Lafaye, Georges Yoram Federmann.*

Nous prenons d'abord le temps d'un échange, comme nous l'avions fait la dernière fois, nous réjouissant de la venue parmi nous de nouveaux collègues : les questions et préoccupations qui s'en dégagent seront reprises, après quelques remarques d'ensemble, dans les deux points de l'ordre du jour par lesquels nous avons commencé, puis ceux prévus dans le courrier d'invitation du 31 mars.

Comme précédemment, certains des collègues présents ont pour motif d'adhésion à l'AFPEP-SNPP un désaccord avec la position du SPF, en particulier favorable à l'inclusion des psychiatres dans le parcours de soins. Françoise Coret nous fait part de son itinéraire très éprouvant à cet égard.

La circulation de la parole au Havre et à Paris en mars 2008 dans notre syndicat est mise en lumière par plusieurs d'entre nous pendant ou après la réunion, et en particulier par Romain Chepfer qui trouve que « la tenue intellectuelle est de bonne mouture avec une disparité des tendances tributaires de la difficulté, pour la psychiatrie, de se référer à des champs théoriques sans cesse en mouvement. Il en résulte la nécessité absolue pour se faire entendre, en particulier avec les politiques, de préciser quelle épistémologie nous soutient. C'est la confrontation des différentes épistémologies qui permet un enrichissement de notre discipline en lui donnant ses titres de noblesse », avant de nous introduire aux Journées d'Annecy en octobre en nous disant que « l'engagement du psychiatre doit s'articuler avec l'épistémologie dont il se réclame. Voilà pourquoi les débats sont vifs et nécessaires. »

Il est question ensuite de la diversité de nos responsabilités et engagements

- institutions (IME, CMPP…) pour certains parallèlement à l'exercice libéral

- Médecins du Monde,

- COMED

- engagements autres

1 - Suppressions d'agréments et la question des demandeurs d'asile.

Nous nous sentons concernés par toutes les difficultés concernant les demandeurs d'asile et toute l'actualité inquiétante sur l'application très restrictive de la notion de « médecins agréés » ayant abouti en début d'année à des suppressions d'agrément pour des médecins soupçonnés de « militantisme » ou de « complaisance »

pour avoir soutenu « trop » de patients dans cette procédure (termes du message du COMEDE du 25 février et voir compte rendu régional précédent). Devant le fait que cela concerne une consœur du Bas-Rhin, Jacques Louys propose qu'elle fasse un petit texte précisant ce qui lui est arrivé en vue d'un soutien par l'AFPEP-SNPP qui a déjà aidé nos trois collègues de Clermont-Ferrand dans une situation analogue, si elle le souhaite.

2 - Le SNPP, le Conseil de la Concurrence et les DE.

Plusieurs d'entre vous s'étant inquiétés ou ayant des questions sur la lettre de l'AFPEP-SNPP du 9 avril à propos de la condamnation du SNPP par le Conseil de la Concurrence, nous rajoutons ce 2e point à l'ordre du jour, précisant qu'il s'agit d'une condamnation, à propos de l'usage du DE (dépassement pour exigence) qui concerne le fonctionnement du marché et que le SNPP attend, comme le dit ce courrier, du recours devant la Cour d'Appel de Paris « qu'on nous écoute et qu'on rétablisse l'équité des droits malmenés par l'autorité administrative qu'est le Conseil de la Concurrence »

Revenant sur d'autres points à notre échange, la demande de Maurice Lauer et de Jacques Louys que l'association locale de FMC en veille depuis plus de dix ans sorte de son sommeil, la résistance exprimée par plusieurs au sentiment que le SNPP s'accommode et s'adapte au système en ce qui concerne la FMC et L'EPP, la difficulté à avoir une vision claire de ce qui est défendu, du point de vue de la pratique, sur ces points, l'inquiétude de ce qu'« ils veulent nous faire avaler » au sujet de l'EPP, le désir de pouvoir élargir sa vue sur toutes ces questions (Anne Benni, J.-G. Antoni, William Markson, Christine Gully-Schmit), la nécessité pour résister de nous regrouper rappelée par Bertrand Piret nous plongent d'emblée dans la suite de l'ordre du jour :

3 - Politique générale et Rapport Moral exposés à l'Assemblée Générale du 15 mars, les six motions votées le même jour : précisions qui, dans ce contexte consistent à relire ensemble les motions 5 et 6

- La motion 5 précise clairement « le désaccord de l'AFPEP-SNPP avec la visée normative de l'évaluation des pratiques professionnelles proposées par la HAS » et rappelle qu'elle ne peut se réaliser « qu'en référence au concept d'Écart-Qualité »

- dans la motion 6, « l'AFPEP, organisme agréé validant, invite les psychiatres privés à la résistance au système bureaucratique tel qu'il se met en place… » La consigne syndicale est de « surseoir à tout enregistrement officiel auprès des organismes qui se mettent en place et d'attendre pour faire valoir ces certificats de participation aux formations qu'ils auront suivies ».

C'est dire la possibilité de mettre en « réserve les points de validation FMC » pour le moment. Nous rappelons ici que les Journées Nationales comme Le Havre ou Annecy valident 16 points et le Séminaire de Printemps 8 points, à mettre à l'abri comme les écureuils pour ceux qui choisissent cette voie. Ceci a d'autant plus de force que ces journées, au niveau national restent dans la fidélité à l'interformation et à la clinique depuis la création de l'AFPEP. Nous ne sommes pas entrés dans les détails qui permettent cette validation, que nous devons à l'immense travail d'Yves FROGER, notre Secrétaire Général.

- Sans oublier Jacques LOUYS qui nous exprime, à propos des Assises de la Psychiatrie Médico-Sociale à Marseille en mai 2007, sa difficulté face à une scission autour de cet événement, sans oublier non plus (Éditorial de Psychiatrie n° 149) « l'importance fondamentale et même fondatrice » de ces journées, que Marie – Hélène Bouché nous confirme de son écoute dans la présence à Marseille à ces dates, nous voilà à l'articulation entre le national et le régional sur la question de la FMC. Nous entrons par là même au cœur de la question posée par Christine Gully-Schmit sur les travaux qui existent et existaient déjà pour chacun habitué au travail en groupes par rapport à celle de l'agrément dont il a été réaliste de se préoccuper même et surtout en résistant.

4 - FMC

- Ceci se fait comme convenu en partant du colloque récent organisé le 1er mars dernier par le Collège de Psychiatrie avec la participation de l'AFPEP-SNPP à Strasbourg où nous avons eu le bonheur d'écouter ente autres intervenants Olivier SCHMITT et Jean-Jacques LABOUTIERE, une telle journée étant susceptible de devenir action FMC, sur le thème « Abus de Science, abus de psychiatrie ? » dont Françoise CORET nous restitue en quelques minutes l'ambiance à la fois grave, riche et vivante dans l'amphi de la Clinique Sainte Barbe quelques mois auparavant et nous donne encore davantage le désir de lire ce que nous avons entendu dès qu'une publication sera possible…

5 -Groupes de pairs informels

(le terme « informel » est en relation avec le fait que nous n'avons pas encore d'agrément - en travail avec l'UNAFORMEC- pour l'EPP et que nous ne voulons surtout pas précipiter un mouvement contre lequel nous résistons, surtout en raison du danger de main mise par la HAS, comme nous l'avons relu dans la motion 5 ci-dessus.)

- il existe un groupe dans le Bas-Rhin dont Françoise nous dit quelques mots

- William MARKSON nous parle un peu de quelques rencontres, dans un groupe du Haut-Rhin, comme convenu : après avoir présenté, avec beaucoup de respect, en particulier celui du secret professionnel que nous nous devons les uns aux autres et que nous devons à nos patients, notre façon de travailler. Il aborde « notre lecture du référentiel sur la dépression, puis le travail clinique en insistant d'une part sur l'écart qui apparaît entre ce travail et le référentiel, d'autre part entre les points de vue des différents participants du groupe ». Il présente cet écart comme une qualité au sens de ce que se veut la « démarche qualité » connue des entreprises et des hôpitaux en vue de l'accréditation, même si le but n'est pas toujours atteint question qualité, surtout en milieu hospitalier, en raison des aspects chronophages, « mais aussi comme une qualité requise et inaliénable pour faire de la psychiatrie privée », faisant ainsi le lien avec ce que Romain Chepfer nous avait dit en début de réunion sur la disparité et la nécessité de la confrontation qui permet l'enrichissement de notre discipline. L'écart entre un diagnostic préexistant, quelle qu'en soit la source, par exemple autisme ou schizophrénie ou « TOC » à la mode d'aujourd'hui, concernant un patient, surtout s'il est enfant ou adolescent et le style propre à chacun à écouter au-delà de ce qui aurait pu devenir une prédiction iatrogène dans certaines situations réserve parfois de l'inattendu pour lequel nous prendrons appui sur deux textes :

Lisons, avec Françoise Coret, à ce moment de notre échange avec William Markson, la page 22 du magnifique livre d'Henri Rey-Flaud paru récemment et dont le titre est « L'enfant qui s'est arrêté au seuil du langage » publié chez Aubier :

« Telle fut la première conception « humaniste » de l'autisme, inscrite dans les années de l'après-guerre, en un temps où l'essor de la pensée et des idéaux tirait sa force des angoisses et des souffrances que les hommes venaient collectivement d'éprouver. En deux générations, le sujet de la science, c'est-à-dire le sujet humain devenu objet de la science, remplaça l'homme des passions de l'âme, hérité de la tradition classique, qui se trouva par cette mutation déchargé du poids de son histoire en même temps que d'une importune et inutile liberté.

Dans ce nouveau monde, né d'un nouveau savoir, l'autisme changea de statut : il devint un handicap de nature biologique, supposé affecter les circuits neuronaux responsables dans le cerveau du traitement de l'information, handicap dont la génétique, un jour déterminerait assurément la spécificité, mais qu'on pouvait dès à présent réduire grâce à des techniques de rééducation mises au point par les sciences de la connaissance et du comportement, héritières de l'éthologie animale »

Et, pour reprendre quelques aspects de la discussion qui a suivi, après un détour, grâce à un document d'Olivier Schmitt qui s'en est beaucoup préoccupé, par un passage du PARAP qui concerne l'Écart-Qualité, où sont nommés comme références parmi d'autres la littérature et l'expérience clinique, un texte susceptible

d’illustrer comment l’auteur, célèbre praticien, s’écarte avec bonheur des siennes propres : « Cependant, toutes ces déterminations et classifications des diverses sortes de délire suivant leur contenu ont quelque chose de défectueux, d’infécond en soi.

Le psychiatre intégral stigmatiserait même aussitôt notre héros — parce qu’il a été capable de construire un délire sur la base d’une prédilection aussi singulière — de dégénéré et rechercherait quelle hérédité l’aurait inexorablement précipité dans un tel destin. Mais le romancier ne le suit pas dans cette voie, et il a raison. Il veut en effet nous faire sentir son héros comme proche de nous, nous faciliter le contact affectif avec lui ; avec le diagnostic de dégénérescence, qu’on puisse le justifier ou non du point de vue scientifique, le jeune archéologue est aussitôt rejeté loin de nous, car, nous autres lecteurs, nous sommes donc des hommes normaux et l’étalon de l’humanité. De même, les prédispositions héréditaires et constitutionnelles troublent peu le romancier ; en échange, il fouille la disposition psychique personnelle susceptible de donner naissance à un tel délire. » (Page 177).

Cet archéologue, dont Freud nous dit à une autre page de ce même livre, Délires et rêves dans La Gradiva de Jensen, traduit par Marie Bonaparte, qu’il passe « de la pierre à la vie », n’est-il pas comparable, sous la plume du père de la psychanalyse il y a à peine un peu plus d’un siècle, à nos patients de tout à l’heure pour lesquels nous essayons, comme le disait Sylvie Riu en début de réunion, d’être dans le soin ?

Brigitte Bénévent,
Colmar

William Markson,
Mulhouse

Françoise Coret,
Strasbourg

Jacques Louys
Haguenau

pour l’équipe régionale Alsace